



BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	6 108 599 181	4 128 030 755
Écart d'acquisition	209 957 584	60 717 438
Immobilisations en non valeurs	173 094 441	67 812 278
Immobilisations incorporelles	316 041 680	191 093 663
Immobilisations corporelles	5 336 273 050	3 671 502 726
Titre mis en équivalence		
Immobilisations financières	53 865 121	133 712 050
Impôts différés actifs	19 367 305	3 192 600
Actif circulant	2 873 505 446	1 663 947 368
Stocks et en-cours	233 293 462	176 555 475
Clients et comptes rattachés	1 524 930 922	975 688 986
Autres créances	513 505 254	189 173 473
Titres et Valeurs de placement	601 775 808	322 529 434
Trésorerie - Actif	504 349 961	575 808 633
Trésorerie - Actif	504 349 961	575 808 633
TOTAL ACTIF	9 486 454 588	6 367 786 756

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Capital	141 592 070	141 592 070
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 938 787 665	1 938 787 665
Réserves consolidées	350 851 259	210 574 476
Résultat consolidé	494 331 591	347 553 992
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 925 562 585	2 638 508 203
Dont : Capitaux propres part du groupe	2 853 529 135	2 583 560 166
Intérêts minoritaires	72 033 450	54 948 037
Passif à long terme	3 734 318 347	1 434 195 198
Dettes de financement	3 727 486 430	1 428 622 648
Provisions pour risques et charges	590 304	629 658
Impôts différés - passif	6 241 613	4 942 892
Passif circulant	2 077 067 124	2 052 423 077
Fournisseurs et comptes rattachés	623 581 373	527 510 803
Autres dettes	1 453 485 752	1 524 912 274
Total du passif circulant	749 506 532	242 660 277
Trésorerie - passif	749 506 532	242 660 277
TOTAL DU PASSIF	9 486 454 588	6 367 786 756

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Montants en dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (I)	4 413 384 274	2 954 038 793
Chiffre d'affaires	4 413 384 274	2 954 038 793
Variation de stock de produits		
Autres produits d'exploitation		
Charges d'exploitation (II)	-3 605 633 926	-2 434 780 735
Achats et autres charges externes	-2 258 842 115	-1 454 241 960
Impôts et taxes	-41 657 377	-48 051 621
Charges de personnel	-897 272 950	-611 133 188
Autres charges d'exploitation	-1 679 935	-1 791 430
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	-406 181 549	-319 562 536
Résultat d'exploitation (III=I+II)	807 750 348	519 258 058
Résultat financier VI	-100 381 147	-57 610 704
Résultat Courant (VII=III+VI)	707 369 202	461 647 354
Résultat non courant X	5 438 279	27 426 983
Résultat avant impôts (XI=VII+X)	712 807 480	489 074 337
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-11 312 733	-2 304 363
Quote-part de résultat des S.M.E.		-2 000 657
Impôt sur les bénéfices	-207 163 156	-137 215 324
Résultat net de l'ensemble consolidé	494 331 591	347 553 992
Résultat de l'exercice	443 680 156	314 609 432
Intérêts minoritaires	50 651 435	32 944 560

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Montants en dhs)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	494 331 591	347 553 992
Élimination des amortissements et provisions	495 405 547	321 776 864
Élimination de la variation des impôts différés	-14 875 985	-7 662 947
Élimination des plus ou moins values de cession	-19 555 192	-27 126 559
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		2 000 657
Total marge brute d'autofinancement	955 305 961	636 542 008
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité	-803 125 603	-467 189 061
Flux net généré par (affecté à) l'activité	152 180 358	169 352 948
Acquisition d'immobilisations	-2 218 304 904	-2 604 810 300
Cession d'immobilisations	446 609 439	385 295 415
Incidence des variations de périmètre	-448 818 264	17 942 497
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-2 220 513 729	-2 201 572 388
Dividendes versés par la société mère	-141 592 068	-84 955 243
Dividendes versés aux minoritaires	-35 093 300	-21 029 311
Augmentations de capital	1 307 162	974 751 823
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisation	-303 911 964	735 920 253
Emission des emprunts LT nets des remboursements	2 260 892 340	350 255 159
Total flux net provenant du (affecté au) financement	1 781 602 170	1 954 942 681
Incidence de la variation des taux de change	-12 327 351	
Variation de trésorerie - Hors TVP	-299 058 553	-77 276 759
Titres et Valeurs de placement	-279 246 374	322 529 434
Variation de trésorerie - Avec TVP	-578 304 927	245 245 500
Trésorerie d'ouverture	333 148 356	87 902 856
Trésorerie de clôture	-245 156 571	333 148 356
Variation de la trésorerie	-578 304 927	245 245 500

Rapport Financier Annuel 2025

Le Rapport Financier Annuel 2025, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2025, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2026 sur le site internet d'AKDITAL, à l'adresse suivante : <https://akdital.ma/fr/rapports-financiers/>

Contact communication financière

M. Amjad HEBBAZI

Directeur Pôle Finance

a.hebbazi@akdital.ma - 0522 23 14 14

246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250

<https://akdital.ma/>



AKDITAL
Des soins et des liens



**INDICATEURS
ANNUELS**

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Comptes Consolidés

OmniPact
Audit & Consulting

165, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca, Maroc

**Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.**

258 Route de l'Oasis
20250 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 925 562 585 MAD dont un bénéfice net consolidé de 494 331 591 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des créances clients s'élève à 1 524 931 KMAD représentant 16 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2025, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

OmniPact
OmniPact
Audit & Consulting
Bd Zerktouni, Résidence Koutoubia, Casablanca
Youssef BOUABDI
Associé

Forvis Mazars
forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème étage - Casablanca
Adhane Loukili
Associé



BILAN ACTIF

(Montants en dhs)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT Net au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations en non valeur (A)	23 552 379	13 266 894	10 285 484	10 740 445
Frais préliminaires				432 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 552 379	13 266 894	10 285 484	10 307 933
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	7 404 290	2 851 947	4 552 343	4 941 698
Immobilisations en recherche et développement	7 404 290	2 851 947	4 552 343	4 941 698
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	27 654 773	10 430 169	17 224 605	16 339 879
Terrains				
Constructions	7 541 073	3 115 046	4 426 026	5 180 134
Installations techniques, matériel et outillage	939 579	306 505	633 074	649 547
Matériel de transport	55 584	38 336	17 248	25 606
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	18 778 538	6 970 282	11 808 256	10 264 592
Autres immobilisations corporelles	340 000		340 000	220 000
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)	3 804 343 066	25 357 328	3 778 985 738	1 663 373 370
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	2 869 403 260		2 869 403 260	1 195 171 749
Titres de participation	934 939 806	25 357 328	909 582 478	468 201 622
Autres titres immobilisés				
Écart de conversion - Actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 862 954 508	51 906 338	3 811 048 170	1 695 395 393
Stocks (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	594 601 375		594 601 375	716 233 727
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	6 927 104		6 927 104	3 300 000
Clients et comptes rattachés	120 895 431		120 895 431	80 548 323
Personnel				
État	10 283 530		10 283 530	2 237 775
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	400 784 908		400 784 908	580 175 518
Comptes de régularisation actif	55 710 402		55 710 402	49 972 111
Titres et valeurs de placement (H)	601 775 808		601 775 808	322 529 434
Écart de conversion - actif (éléments circulants) (I)				
TOTAL II (F+G+H+I)	1 196 377 183		1 196 377 183	1 038 763 162
Trésorerie-Actif	241 513 104		241 513 104	306 278 377
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	241 513 104		241 513 104	306 278 377
Caisses, régies d'avances et accreditifs				
TOTAL III	241 513 104		241 513 104	306 278 377
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 300 844 795	51 906 338	5 248 938 457	3 040 436 931

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT AU 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	2 522 144 818	2 298 712 215
Capital social ou personnel (1)	141 592 070	141 592 070
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	141 592 070	141 592 070
dont versé	141 592 070	141 592 070
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 938 787 665	1 938 787 665
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	14 159 207	8 194 498
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	62 581 204	4 513 581
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	365 024 673	205 624 402
Total des capitaux propres (A)	2 522 144 818	2 298 712 215
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	1 836 847 800	90 489 321
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	1 836 847 800	90 489 321
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Écart de conversion - Passif (E)		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 358 992 619	2 389 201 536
Dettes du passif circulant (F)	487 945 517	651 235 395
Fournisseurs et comptes rattachés	9 033 601	7 912 852
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 262 135	869 463
Personnel	2 615 398	7 814 601
Organismes sociaux	4 441 435	464 018
État	24 422 346	28 145 546
Comptes d'associés		
Autres créanciers	425 751 884	592 945 355
Comptes de régularisation - passif	19 418 718	13 083 560
Autres provisions pour risques et charges (G)		
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)		
TOTAL II (F + G + H)	487 945 517	651 235 395
Trésorerie passif	402 000 321	
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	402 000 000	
Banques (soldes créditeurs)	321	
TOTAL III	402 000 321	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	5 248 938 457	3 040 436 931

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025			
		OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
Désignation	(1)	(2)	3 = 1 + 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	184 720 203			184 720 203	122 015 132
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits	160 082 903			160 082 903	119 755 123
CHIFFRE D'AFFAIRES	160 082 903			160 082 903	119 755 123
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation					
Reprises d'exploitation : transferts de charges	24 637 300			24 637 300	2 260 009
TOTAL I	184 720 203			184 720 203	122 015 132
II CHARGES D'EXPLOITATION	181 955 853	1 827 558		183 783 411	123 890 835
Achats revendus (2) de marchandises					
Achats consommés (2) de matières et fournitures	9 555 195	69 191		9 624 386	4 301 235
Autres charges externes	60 970 381	765 162		61 735 543	32 994 637
Impôts et taxes	2 198 662			2 198 662	2 359 228
Charges de personnel	99 440 724			99 440 724	76 445 138
Autres charges d'exploitation	600 000			600 000	600 000
Dotations d'exploitation	9 190 891	993 205		10 184 096	7 190 596
TOTAL II	181 955 853	1 827 558		183 783 411	123 890 835
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 764 350	-1 827 558		936 791	-1 875 703
IV PRODUITS FINANCIERS	420 277 385	2 810 282		423 087 667	208 675 047
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	337 821 636			337 821 636	186 267 260
Gains de change	1 303			1 303	
Intérêts et autres produits financiers	62 797 064	2 810 282		65 607 346	22 407 788
Reprises financières : transferts de charges	19 657 382			19 657 382	
TOTAL IV	420 277 385	2 810 282		423 087 667	208 675 047
V CHARGES FINANCIÈRES	45 403 143			45 403 143	20 107 284
Charges d'intérêts	31 102 577			31 102 577	9 046 293
Pertes de change	4 229			4 229	
Autres charges financières					
Dotations financières	14 296 338			14 296 338	11 060 990
TOTAL V	45 403 143			45 403 143	20 107 284
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	374 874 242	2 810 282		377 684 524	188 567 764
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	377 638 592	982 723		378 621 315	186 692 061

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) -Suite-

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025			
		OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
Désignation	(1)	(2)	3 = 1 + 2		
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	377 638 592	982 723		378 621 315	186 692 061
VIII PRODUITS NON COURANTS	111 503	137 693		249 196	48 894 432
Produits de cessions d'immobilisations	100 000			100 000	48 285 997
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	11 503	137 693		149 196	608 436
Reprises non courantes : transferts de charges					
TOTAL VIII	111 503	137 693		249 196	48 894 432
IX CHARGES NON COURANTES	8 168 262			8 168 262	26 444 543
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	100 000			100 000	25 680 000
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	8 068 262			8 068 262	764 543
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	8 168 262			8 168 262	26 444 543
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-8 056 759	137 693		-7 919 066	22 449 890
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)	369 581 833	1 120 416		370 702 249	209 141 951
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	5 642 222	35 354		5 677 576	3 517 549
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	363 939 611	1 085 062		365 024 673	205 624 402
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	605 109 091	2 947 974		608 057 065	379 584 612
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	241 169 480	1 862 912		243 032 392	173 960 210
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	363 939 611	1 085 062		365 024 673	205 624 402

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



Aux Actionnaires de la société
AKDITAL S.A.
Green Office 19 et 20, Beauséjour
Angle Route d'Al Jadida et Bd Abderrahim Bouabid
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **2 522 144 818 MAD dont un bénéfice net de 365 024 673 MAD.**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Evaluation des titres de participation**

Risque identifié

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 2 869 MMAD, soit 55% du montant total de l'actif.

Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition. La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation. Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse est effectuée par la Direction pour déterminer la dépréciation à constater.

L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la société pour déterminer les valeurs actuelles,
- S'assurer que les données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation sont cohérentes avec les données sources des entités ;
- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux titres de participation publiées dans l'état des informations complémentaires (ETIC).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur

les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2025, à :

- La constitution de la société « Akdital KSA » détenue à 100% dont le capital social s'élève à 19 680 KMAD.
- L'acquisition de 100 000 titres de la société Polyclinique Internationale de Laayoune pour une valeur de 275 259 KMAD représentant 100% de son capital social.
- L'acquisition de 100 000 titres de la société Sihatinvest pour une valeur de 33 141 KMAD représentant 100% de son capital social.
- L'acquisition de 1 076 000 titres de la société Hikma Medical pour une valeur de 122 997 KMAD représentant 100% de son capital social.
- L'acquisition de 1 000 titres de la société Hikma Medical Center pour une valeur de 100 KMAD représentant 100% de son capital social.
- La constitution des entités « Onco Prime Hospital », « Clinique de Spécialités Al Hoceima », « Clinique de Spécialités Khémisset », « Clinique de Spécialités Larache », « Cliniques de Spécialités Taza » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes



Youssef BOUABIDI
Associé



Adnane LOUKILI
Associé